

TARIFS DE LA RESTAURATION 2026

Encaissements tous les jours de 7H45 à 13H00

Tarifs votés par le Conseil Régional Occitanie (délibérations n° CP/2025-10/06.12 et n°CP/2025-12/06.09 des 3 octobre et 12 décembre 2025)

ELEVES AU FORFAIT (paiement au trimestre)

Forfait DP5 : Demi-Pensionnaire 5 jours (du lundi au vendredi)	
Forfait DP4 : Demi-Pensionnaire 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi)	3,56 € le repas
Forfait DP3 : Demi-Pensionnaire 3 jours (lundi, mardi et jeudi)	
Forfait DP2 : Demi-Pensionnaire 2 jours (lundi et mardi ou jeudi et vendredi)	

ELEVES INTERNES HEBERGES AU LYCEE R. NAVES (paiement au trimestre)

Forfait DP5 (repas du midi) + Forfait Internat (petit déjeuner, dîner et nuitée)	7,99 € la journée
--	-------------------

ELEVES EXTERNES ET APPRENTIS (paiement avant de prendre le repas)

ELEVES EXTERNES AU TICKET (repas occasionnel)	4,60 € le repas
APPRENTIS	1,60 € le repas
AUTRES ELEVES NON SCOLARISES DANS L'ETABLISSEMENT ET ACCUEILLIS	4,60 € le repas
STAGIAIRES DE LA FORMATION CONTINUE, APPRENANTS GRETA, AUTRES STAGIAIRES	4,60 € le repas

PERSONNELS / COMMENSAUX (rattachés à l'établissement)

PERSONNELS ARL, AED, AESH, ERM du SITE (titulaires, stagiaires ou contractuels)	3,40 € le repas
PERSONNELS ETAT DE CATEGORIE C (titulaires, stagiaires ou contractuels)	3,40 € le repas
PERSONNELS ETAT DE CATEGORIE B (titulaires, stagiaires ou contractuels)	4,90 € le repas
PERSONNELS ETAT DE CATEGORIE A (titulaires, stagiaires ou contractuels)	6,10 € le repas

HOTES DE PASSAGE (non rattachés à l'établissement)

PERSONNEL REGION (EN FORMATION OU EN VISITE) : ELUS, REPRESENTANT SYNDICAL EN MISSION, AGENTS DU SIEGE, ERM HORS SITE, MAISON DE REGION, ...	7,68 € le repas
PERSONNEL ETAT ET AUTRE COLLECTIVITE (EN FORMATION OU EN VISITE) : ENCADRANT APPRENTIS, ENCADRANTS ELEVES 1ER DEGRE, RECTORAT, INTERVENANT EXTERIEUR,	9,50 € le repas
AUTRES HOTES PONCTUELS	10,00 € le repas

AUTRES TARIFS 2026

Tarifs votés par le Conseil d'Administration du 10 novembre 2025

CLES : NON RESTITUTION OU PERTE	Valeur d'achat (devis)
LIVRES/DOCUMENTS EMPRUNTES AU CDI : NON RESTITUTION OU DEGRADATION	Valeur d'achat (devis)
BIEN MATERIEL OU IMMATERIEL : NON RESTITUTION OU DEGRADATION	Valeur d'achat (devis)
CARTE D'ACCES PORTAIL ET RESTAURATION : NON RESTITUTION OU DEGRADATION	5,00 €